



Conseil municipal N° 7 /2017 du 30 juin 2017
Convocation en urgence en date du : 28 juin 2017
Affichée le :28 /06/2017

Tableau de présence :

NOM	P	A	E	R	AP	Pouvoir donné à :	Réceptionné le :
Christian BAISE	X						
André COLLON			x				
Ghislaine BEAUME	X						
Jean-Pierre RIBAUT	X						
Aurélie ANDREANI	X						
Annie BOULON	X						
Jean Paul CHEVREL	X						
Jean-Charles GALINDO	X						
Jean-Louis LAISSARD	X						
Fernanda MOUREAU	X						
Hervé ODET	X						
Isabelle ROGNARD					x	M. Christian BAISE	30/06/2017
Sandrine TOMAS					x	M. Jean-Charles GALINDO	30/06/2017
Total	10		1		2		

Légende : P (Présent) - A (Absent)- E (excusé) - R (retard) - AP (Absent avec Pouvoir donné)

Autres personnes présentes :

Secrétaire de séance : J.-Charles GALINDO a été nommé secrétaire de séance

OBSERVATIONS SUR LE PRECEDENT COMPTE-RENDU

néant

ORDRE DU JOUR :

- Régularisation sur la conformité et la présentation du choix des entreprises pour la restructuration de l'école et l'extension de la salle polyvalente.
- Régularisation sur la conformité et la présentation des avenants concernant les honoraires de l'architecte Laurent Chassagne

CHOIX DES ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE.

Suite à un vice de forme sur la présentation du choix des entreprises, lors de la réunion du conseil municipal du 27 juin 2017, Monsieur le Maire fait part de l'urgence de réunir à nouveau le conseil municipal afin de délibérer à nouveau sur le choix des entreprises dans le cadre de la restructuration de l'école.

Monsieur le Maire

- informe le conseil municipal que la commission MAPA (marché à procédure adaptée) réunie le lundi 26 juin 2017 en présence de Laurent Chassagne, architecte, et COSINUS, a retenu les entreprises suivantes pour cette restructuration de l'école,
- informe que 16 lots ont donné lieu à une répartition par corps de métier,
- et donne lecture des noms retenus par lot ainsi que leur montant respectif et avenant pour chaque entreprise.

lot 01 : démolition BARRET CHANTIERS GANATHAINS 500 Rue des Jonchères - 69730 GENAY	Base Option Total	15 375,00 € HT 0 15 375,00 € HT <i>18 450,00 € TTC</i>
lot 02 : terrassement et VRD ROGER MARTIN RHÔNE ALPES 365 Rue de Verdemont - BP 24 - 01540 VONNAS	Base Option Total	60 315,92 € HT 0 60 315,92 € HT <i>72 379,10 € TTC</i>
lot 03 : gros œuvre (avec option béton teinté) RHONE ALPES EXTERIEUR Parc Visionis - Le Rivollay - 01090 GUEREINS	Base Option Total	185 762,23 € HT 6395,66 € HT 192 157,89 € HT <i>230 589,47 € TTC</i>
lot 04 : étanchéité SOLOSEC 37 Impasse des sapins - 69490 DAREIZE	Base Option Total	4 662,70 € HT 0 4 662,70 € HT <i>5 595,24 € TTC</i>
lot 05 : charpente bois - couverture tuiles – bardage GIRAUD CHARPENTE ZA La Bergaderie - 01370 ST ETIENNE DU BOIS	Base Option Total	43 200,00 € HT 0 43 200,00 € HT <i>51 840,00 € TTC</i>
lot 06 : menuiseries extérieurs aluminium MOREL ZA - 237 Rue des 13 Vents - BP 68 - 01340 MONTREVEL EN BRESSE	Base Option Total	53 041,39 € HT 0 53 041,39 € HT <i>63 649,67 € TTC</i>
lot 07 : métallerie serrurerie ENTREPRISE TETE Les Poupets - 69840 JULIENAS	Base Option Total	50 405,74 € HT 0 50 405,74 € HT <i>60 486,89 € TTC</i>

lot 08 : menuiseries intérieures SARL CHEVILLON GILLES 108 Rue des 4 chemins - 69220 CORCELLES ENBEAUJOLAIS	Base Option Total	20 982,63 € HT 0 20 982,63 € HT 25 179,16 € TTC
lot 09 : plâtrerie peinture ENTREPRISE PETETIN Rue de la Tour - 01000 ST DENIS LES BOURG	Base Option Total	33 985,50 € HT 0 33 985,50 € HT 40 782,60 € TTC
lot 10 : plafonds suspendus ISOLATION SERVICE 590 Route de Biesse - 01480 FRANS	Base Option Total	7 442,00 € HT 0 7 442,00 € HT 8 930,40 € TTC
lot 11 : carrelages faïences SERRANO CARRELAGE ZA du Mollard - 110, rue des Compagnons - 01160 ST MARTIN DU MONT	Base Option Total	11 785,08 € HT 0 11 875,08 € HT 14 142,10 € TTC
lot 12 : sols souples PEROTTO 23, rue Charles Robin - 01000 BOURG EN BRESSE	Base Option Total	12 306,70 € HT 0 12 306,70 € HT 14 768,04 € TTC
lot 13 : ascenseur ORONA Le Parc des Saules - 52 Av. Jean Jaurès – 69600 OULLINS	Base Option Total	18 100,00 € HT 0 18 100,00 € HT 21 720,00 € TTC
lot 14 : chauffage ventilation plomberie sanitaires BRACHET COMTET 24, Avenue Arsène d'Arsonval - 01000 BOURG EN BRESSE	Base Option Total	56 960,00 € HT 0 56 960,00 € HT 68 352,00 € TTC
lot 15 : électricité courants faibles NEVEU Chemin de la Tour - 01000 ST DENIS LES BOURG	Base Option Total	42 197,00 € HT 0 42 197,00 € HT 50 636,40 € TTC
lot 16 : bâtiments modulaires (+ climatisation simple) COUGNAUD SERVICES (CORBAS) Mouilleron-le-Captif - CS 40028 - 85035 LA ROCHE SUR YON	Base Option Total	119 602,00 € HT 12 000,00 € HT 131 602,00 € HT 157 922,40 € TTC
soit un total des marchés des entreprises		754 519,55 € HT 905 423,46 € TTC

Puis Monsieur le Maire

- donne le coût total des 16 lots qui s'élève à **754 519.55€ HT soit 905 423.46€ TTC**,
- soumet au vote le choix de ces entreprises, avec les montants indiqués, et option pour chaque entreprise énumérées ci-dessus.

Le conseil municipal délibère :

- et **retient les entreprises énumérées ci-dessus avec leur montant respectif, et leur option**, représentant un coût global de 754 519.55€ HT soit 905 423.46€ TTC
- avec : 11 voix pour (dont 2 pouvoirs) et 1 voix contre

Puis le conseil municipal, avec :

- **11 voix pour (dont 2 pouvoirs) et 1 voix contre**
- **donne tous pouvoirs au maire** pour signer la procédure adaptée, ainsi que tous les actes et documents se rattachant à cette procédure.

CHOIX DES ENTREPRISES DANS LE CADRE DE L'EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE.

Suite à un vice de forme sur la présentation du choix des entreprises, lors de la réunion du 27 juin 2017, Monsieur le Maire fait part, de l'urgence de réunir à nouveau le conseil municipal, pour délibérer sur le choix des entreprises dans le cadre de l'extension de la salle polyvalente.

Monsieur le Maire

- informe le conseil municipal que la commission MAPA (marché à procédure adaptée) réunie le lundi 26 juin 2017 en présence de Laurent Chassagne, architecte, et COSINUS, a retenu les entreprises suivantes pour cette extension de la salle polyvalente,
- informe que 10 lots ont donné lieu à une répartition par corps de métier,
- et donne lecture des noms retenus par lot ainsi que leur montant respectif et avenant pour chaque entreprise.

lot 01 : démolition gros-œuvre façades VRD (avec démolition plafond) MOREL et ASSOCIES 01290 CORMORANCHE SUR SAONE	Base Option Total	44 476,60 € HT 2 667,00 € HT 47 143,60 € HT <i>56 572,32 € TTC</i>
lot 02 : charpente bois GIRAUD CHARPENTE ZA La Bergaderie - 01370 ST ETIENNE DU BOIS	Base Option Total	6 397,00 € HT 0 6 390,00 € HT <i>7 676,40 € TTC</i>
lot 03 : étanchéité SOLOSEC 37 Impasse des sapins - 69490 DAREIZE	Base Option Total	5 865,44 € HT 0 5 865,44 € HT <i>7 038,53 € TTC</i>

lot 04 : menuiseries extérieures PVC MOREL SAS ZA - 237 Rue des 13 Vents - BP 68 - 01340 MONTREVEL EN BRESSE	Base Option Total	10 423,44 € HT 0 10 423,44 € HT 12 508,13 € TTC
lot 05 : menuiseries extérieures ALU métallerie MOREL SAS ZA - 237 Rue des 13 Vents - BP 68 - 01340 MONTREVEL EN BRESSE	Base Option Total	19 473,65 € HT 0 19 473,65 € HT 23 368,38 € TTC
lot 06 : menuiseries intérieures LES MENUISERIES DE L'AIN 2 RUE DES ORMEAUX - 01000 BOURG EN BRESSE	Base Option Total	8 304,90 € HT 0 8 304,90 € HT 9 965,88 € TTC
lot 07 : plâtrerie peinture plafond (avec réfection plafond) GPR 29 AVENUE ARSENE D'ARSONVAL 01000 BOURG EN BRESSE	Base Option Total	12 687,60 € HT 7 683,20 € HT 20 370,80 € HT 24 444,96 € TTC
lot 08 : carrelages faïences (+ réfection carrelage salle) SARL RHONE ALPES BATIMENT ET SERVICES (RABS) 1 RUE LABORDE - 69500 BRON	Base Option Total	5 651,61 € HT 9 538,62 € HT 15 190,23 € HT 18 228,28 € TTC
lot 09 : ventilation plomberie sanitaires THIERRY ROCHE PRES - 193 AVENUE DES PRES CELESTINS - 01700 MIRIBEL	Base Option Total	3 747,50 € HT 0 3 747,50 € HT 4 497,00 € TTC
lot 10 : élect. chauff. électrique courants faibles (+ remplacement luminaires) NEVEU BOURG EN BRESSE	Base Option Total	11 493,60 € HT 2 275,00 € HT 13 768,60 € HT 16 522,32 € TTC
soit un total des marchés des entreprises de		150 685,16 € HT 180 822,19 € TTC

Puis Monsieur le Maire

- donne lecture du coût total des 10 lots qui s'élève à **150 685,16€ HT soit 180 822,19€ TTC**
- soumet au vote, le choix de ces entreprises, avec leur montant et options comme indiqués ci-dessus.

Le conseil municipal délibère :

- avec 11 voix pour (dont 2 pouvoirs) et 1 Voix contre
- retient les 10 entreprises énumérées par lot, ci-dessus avec leur montant respectif et leur option représentant un coût global de **150 685,16€ HT soit 180 822,19€ TTC**

Puis le conseil municipal, avec :

- 11 voix pour (dont 2 pouvoirs) et 1 Voix contre
- donne tous pouvoirs au maire pour signer les actes et autres documents concernant cette procédure adaptée.

AVENANT FORFAIT ATELIER LAURENT CHASSAGNE ARCHITECTE « RESTRUCTURATION OU RECONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT SCOLAIRE » À SAINTJEAN DE THURIGNEUX

Suite à un vice de forme sur la réunion du 27 juin 2017 Monsieur le Maire

- fait part de l'urgence de réunir à nouveau le conseil municipal pour délibérer sur la rémunération de l'architecte,
- Informe que la rémunération du maître d'œuvre doit faire l'objet d'un avenant compte tenu que les études d'avant-projet définitif intègrent des modifications de programme demandées par le maître d'ouvrage,
- Informe que cet avenant a été validé par commission MAPA (marché à procédure adaptée) réunie le 26 juin 2017.

En application du contrat de maîtrise d'œuvre, le maître d'ouvrage s'engage sur un coût prévisionnel définitif des travaux d'un montant de 738 064€ HT avec un taux de rémunération fixé initialement à 9.60%.

	Coût prévisionnel € HT	Montant de la rémunération	
		HT	TTC (TVA 20%)
initial	450 000 €	43 200,00 € HT	51 840,00 €
actualisé	738 064 €	70 854,14 € HT	85 024,97 €

Puis Monsieur le maire soumet au vote cet avenant.

Après avoir écouté, l'exposé de Monsieur le Maire, le **conseil municipal accepte** avec :

- **11 Voix pour (dont 2 pouvoirs) et 1 voix contre** le nouveau montant des honoraires dû à l'Atelier Laurent CHASSAGNE qui se monte à HT 70 854.14€ TTC 85 024.97€

AVENANT FORFAIT ATELIER LAURENT CHASSAGNE ARCHITECTE « RÉNOVATION / EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE » À SAINTJEAN DE THURIGNEUX

Suite à un vice de forme sur la réunion du 27 juin 2017 Monsieur le Maire

- fait part de l'urgence de réunir à nouveau le conseil municipal pour délibérer sur la rémunération de l'architecte,
- Informe que la rémunération du maître d'œuvre doit faire l'objet d'un avenant compte tenu que les études d'avant-projet définitif intègrent des modifications de programme demandées par le maître d'ouvrage,
- informe que cet avenant a été validé par la commission MAPA (marché à procédure adaptée) réunie le 26 juin 2017.

En application du contrat de maîtrise d'œuvre, le maître d'ouvrage s'engage sur un coût prévisionnel définitif des travaux d'un montant de 142 812€ HT avec un taux de rémunération fixé initialement à 9.60%.

	Coût prévisionnel € HT	Montant de la rémunération	
		HT	TTC (TVA 20%)
initial	90 000 €	8 640 €	10 368 €
actualisé	142 812 €	13 709,95 €	16 451,94 €

Puis Monsieur le maire soumet au vote cet avenant.

Après avoir écouté, l'exposé de Monsieur le maire, le **conseil municipal accepte** à avec :

- **11 voix pour (dont 2 pouvoirs) et 1 voix contre** le nouveau montant des honoraires dû à l'Atelier Laurent Chassagne qui se monte à HT 13 709.95€ TTC 16 451.94€